

REPUBLIQUE DUSENEGAL

Un Peuple –Un But–Une Foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN**



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

DEUXIEME TRIMESTRE 2018

AOUT 2018

www.dgf.finances.gouv.sn

Le présent rapport présente la situation d'exécution du Budget de l'Etat du Sénégal à la fin du premier semestre 2018. Il s'inscrit dans le cadre du suivi infra-annuel de l'exécution des recettes et des dépenses prévues dans la loi de finances qui vise à renforcer la gestion des finances publiques et à améliorer la crédibilité et la transparence du budget de l'État.

L'exécution du budget général de l'Etat se situe, à la fin du premier semestre 2018, à 1428,6 milliards en ressources et 1645,5 milliards en dépenses, soient respectivement 39,7% et 45,7% des prévisions initiales de la LFI 2018.

Quant à l'exécution des comptes spéciaux du Trésor, elle s'est établie à 53,7 milliards en ressources et 49,8 milliards en dépenses.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de l'exécution du budget à la fin du premier semestre 2018

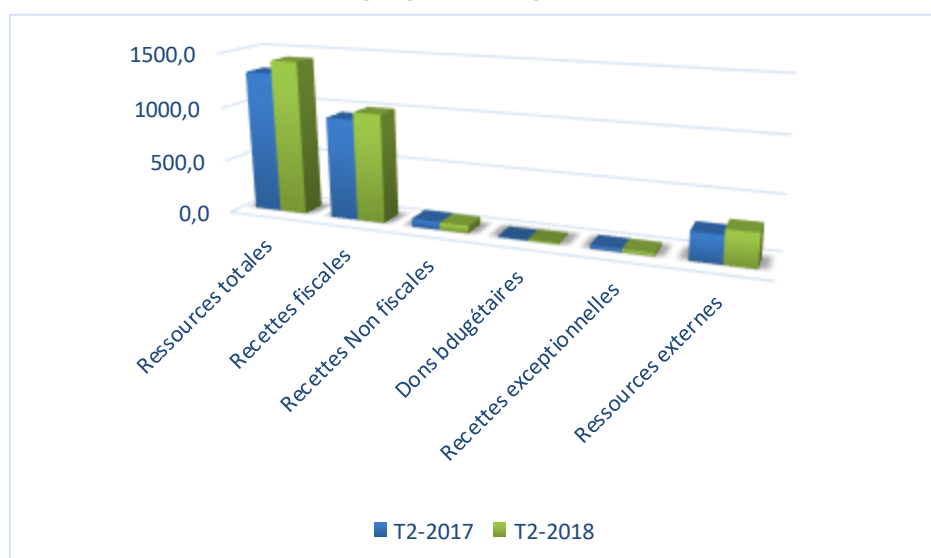
Ressources / Recettes			Charges / Dépenses		
Catégories des ressources	LFI 2018	Exécution 1 ^{er} semestre-2018	Catégories des dépenses	LFI 2018	Exécution 1 ^{er} semestre-2018
Recettes budgétaires	2328	1078,0	Dette publique	839,8	256,0
<i>Recettes fiscales</i>	2211	1007,4	<i>Intérêts</i>	221	59,2
<i>Recettes non fiscales</i>	117	70,6	<i>Amortissements</i>	618,8	196,9
Dons budgétaires	47	15,3	Masse salariale	633	334,4
Recettes exceptionnelles	64,8	30,8	Autres dépenses courantes	785,5	397,9
<i>dont PPTTE IADM</i>	64,8	30,8	<i>Biens et services</i>	314,3	142,4
			<i>Transferts courants</i>	471,2	255,6
			Dépenses en capital sur ressources internes	822,5	352,6
			<i>Exécutées par l'Etat</i>	157,5	48,4
			<i>Transferts en capital</i>	665	304,2
RESSOURCES INTERNES	2439,8	1124,1	DEPENSES SUR RESSOURCES INTERNES	3080,8	1340,9
Dons en capital	237	57,0	Dépenses en capital sur ressources externes	517	304,5
Tirages sur prêts projets	280	247,5	Dons en capital	237	57,0
Emprunts	641		Tirages sur prêts projets	280	247,5
RESSOURCES EXTERNES	1158	304,5	DEPENSES SUR RESSOURCES EXTERNES	517	304,5
RECETTES BUDGET GENERAL	3597,8	1428,6	DEPENSES BUDGET GENERAL	3597,8	1645,5
Comptes affectation spéciale	96,1	49,2	Comptes affectation spéciale	96,1	48,1
<i>dont FNR</i>	94,4	45,8	<i>dont FNR</i>	94,4	46,7
Comptes de commerce	0,2	0	Comptes de commerce	0,2	0,0
Comptes de prêts	13,8	4,5	Comptes de prêts	13,8	1,7
Comptes d'avances	0,8	0	Comptes d'avances	0,8	0,0
Compte de garanties et avals	0,5	0	Comptes de garanties et avals	0,5	0,0
RECETTES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	111,3	53,7	DEPENSES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	111,3	49,8
TOTAL RESSOURCES	3709,1	1 482,3	TOTAL DEPENSES	3709,1	1695,3

I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources mobilisées du budget général s'élèvent, au 30 juin 2018, à 1428,6 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 39,7% par rapport à l'objectif annuel de 3597,8 milliards fixé par la loi de finances initiale de 2018 (LFI 2018).

Comparée à la même période de 2017, la mobilisation des ressources s'est établie en hausse de 119,4 milliards FCFA en valeur absolue, soit + 9,1% en valeur relative. Cette hausse est expliquée par des performances réalisées sur les recettes fiscales enregistrant une augmentation de 67,9 milliards, soit 7,2% par rapport à la même période de 2017. Les ressources externes ont aussi contribué à cette augmentation en enregistrant une évolution de 51,3 milliards, soit un taux de croissance de 20,6%.

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel



Source : DEES/DGCPT, DDP/DGCPT et DCFE/DGB

I.1 LES RESSOURCES INTERNES

Les ressources internes du budget général recouvrées à fin juin 2018 sont évaluées à 1124,1 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 46,1% des prévisions de 2439,8 milliards arrêtées par la LFI 2018.

Elles sont composées principalement de recettes fiscales arrêtées à 1007,4 milliards et de recettes non fiscales pour un montant de 70,6 milliards. Le reste des recettes internes est constitué de dons à hauteur de 15,3 milliards et de recettes exceptionnelles de 30,81 milliards obtenues à partir des économies réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM.

Par rapport aux recouvrements à la même période de 2017, les ressources internes ont enregistré une hausse de 8,5% (+87,7 milliards) attribuable aux recettes fiscales qui se sont améliorées de 7,2%. La hausse des recettes fiscales est soutenue par les impôts indirects qui se renforcent de 9,5%, malgré les difficultés notées sur le recouvrement du fonds de sécurisation des importations de produits pétroliers (FSIPP), affecté par la politique de maintien du prix à la pompe qui protège le consommateur face à une flambée du prix du baril de pétrole. La progression des impôts indirects hors FSIPP est tirée par les recouvrements au cordon douanier (+7,5%) et la TVA intérieure hors pétrole (+3,5%).

En ce qui concerne les impôts directs, ils ont évolué en hausse de +12 milliards (+3,2%) grâce à la bonne tenue des impôts sur le revenu (175,6 milliards) qui ont augmenté de 22,8 milliards ou 14,9%. En revanche, il est noté au cours de ces six premiers mois de l'année des contreperformances de l'IS (-3,2 milliards) et de l'IRVM (-2 milliards).

Les recettes non fiscales ont aussi connu une baisse de -4,5 milliard (-6%) par rapport à la même période de l'année précédente.

Tableau 2 : Situation d'exécution des recettes à la fin du premier semestre 2018 (en milliards de FCFA)

Catégories de recettes	T2_2017	LFI 2018	Objectif T2_2018	Recouvrement T2_2018	Evolution T2 2018/T2 2017	
					En valeur	En %
Recettes fiscales	939,4	2211,0	978,9	1007,4	67,9	7%
<i>Impôts directs</i>	360,4	634,9	364,7	372,4	12,0	3%
<i>Impôts Indirects</i>	563,7	1451,3	564,7	617,5	53,7	10%
<i>Autres</i>	15,3	124,9	49,5	17,5	2,2	14%
Recettes non fiscales	75,1	117,0	62,1	70,6	-4,5	-6%
Dons budgétaires	10,2	47,0		15,3	5,1	49%
Recettes exceptionnelles	31,82	64,8		30,81	-1,0	-3%
Total Recettes internes	1024,8	2439,8		1124,1	68,5	6%

Source : DEES/DGCPT/MEFP ; DDP/DGCPT/MEFP

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

A la fin du premier semestre 2018, le montant total des décaissements des projets financés sur ressources extérieures s'élève à 304,52 milliards de francs CFA répartis en emprunts pour 247,53 milliards de francs CFA et 56,984 milliards de francs CFA en dons. Le montant décaissé traduit un taux d'exécution de 101,5 % rapporté aux objectifs de mi-année (300 milliards de francs CFA sur des prévisions annuelles de tirages de 517 milliards de francs CFA du Budget Consolidé d'Investissement (BCI).

Comparés à la même période de 2017 (252,59 milliards), les décaissements sont en hausse de 51,93 milliards francs CFA (+20,6 %).

Tableau 3 : Situation des décaissements sur ressources extérieures à la fin du premier semestre 2018

Catégories de ressources	Décaissement T2-2017	LFI 2018	Objectifs T2-2018	Décaissement T2-2018	Taux d'exécution T2	Evolution T2 2017/T3 2018	
						En Mds FCFA	En %
Dons en capital	48,59	237		56,98		8,39	17,3%
Tirages sur prêts projets	204,0	280		247,54		43,54	21,3%
Total ressources extérieures	252,59	517	300	304,52	101,5%	51,93	20,6%

Source : DEES/DGCPT/MEFP

Dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures, dix-neuf (19) conventions de financement ont été conclues avec les partenaires techniques et financiers dans la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 pour un montant total de 334,14 milliards francs CFA dont 86,53% sous forme de prêt.

Tableau 4 : Situation des conventions signées à la fin du second trimestre 2018

	T2-2017	T2-2018	Evolution	
			T1 2018/T1 2017	
			En valeur	En %
Nombre de conventions signées	7	19	+12	171%
Montants des conventions signées	386,57	334,14	-52,43	-14%

DCFE/DGB/MEFP

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL (ressources intérieures)

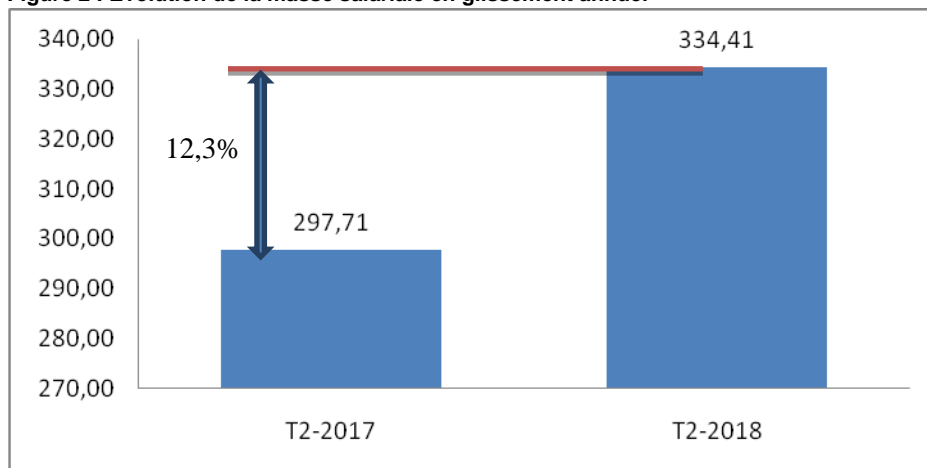
II.1 LES DEPENSES ORDINAIRES

a. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel réalisées au cours du deuxième trimestre de 2018 sont de 167,4 milliards FCFA, soit une légère augmentation de 1,2 milliards ou 0,7% par rapport au trimestre précédent. Cette faible hausse des dépenses de personnel traduit les efforts consentis pour maîtriser la masse salariale en maintenant constant le rythme de paiement des rappels dus aux enseignants, dans le respect des accords passés par le Gouvernement avec les différentes organisations syndicales.

La masse salariale est ainsi établie à 334,41 milliards à fin juin 2018, soit un taux d'exécution de 52,8% des prévisions initiales. Comparée au second semestre de 2017, la masse salariale a évolué de 12,3%, soit 36,3 milliards en valeur absolue. Cette hausse s'explique, d'une part, par l'évolution des effectifs de 7% et d'autre part, par la prise en charge des engagements du Gouvernement envers les organisations syndicales des secteurs de l'éducation, de la formation et de la Santé.

Figure 2 : Evolution de la masse salariale en glissement annuel



Source : DSolde/DGB/MEFP.

La masse salariale reste dominée par les postes « solde de base » et « primes et indemnités » qui, au 30 juin 2018, représentent respectivement 40,89% et 36,32% des dépenses de salaires.

Tableau 5: Evolutions des principaux postes de paie des salaires

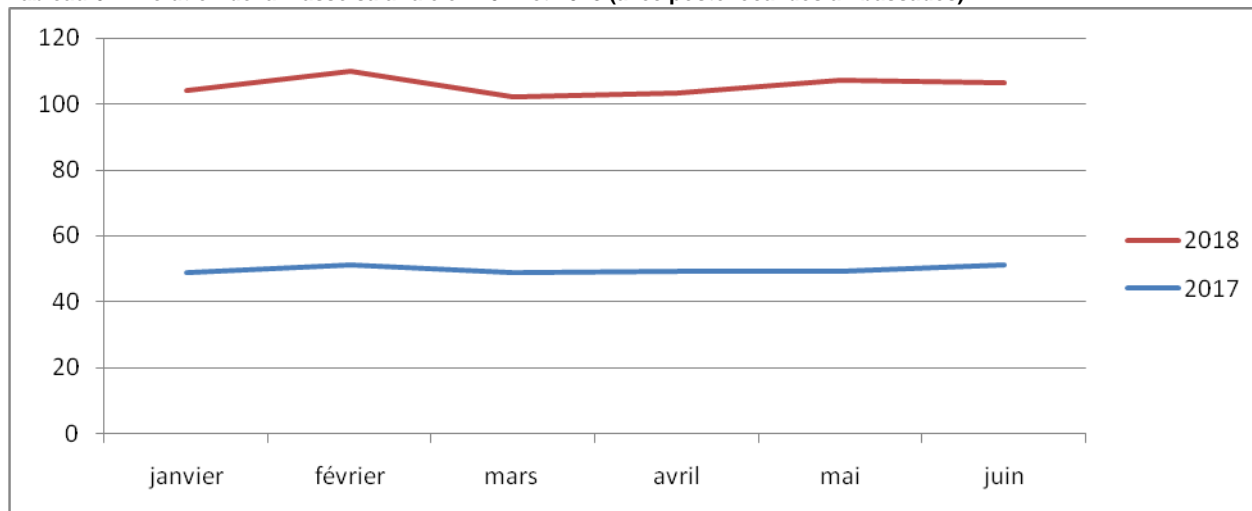
Principaux postes de paie	T2 année 2017		T1 année 2018		T2 année 2018	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Solde de base	61 194	40,84%	64 647	39,25%	65 764	40,89%
Primes et indemnités	53 844	35,94%	57 501	34,91%	58 411	36,32%
Autres éléments de salaire	34 796	23,22%	42 561	25,84%	36 647	22,79%
TOTAL	149 834	100,00%	164 709	100,00%	160 823	100,00%

Source : DSolde/DGB/MEFP.

Comme en 2017, l'évolution de la masse salariale au cours des six premiers mois de l'année 2018 est en moyenne stable. Toutefois, au cours du deuxième trimestre, il est noté une évolution en hausse de 8% au mois de mai expliquée, entre autres, par :

- l'effort exceptionnel du Gouvernement relatif au paiement des rappels pour matérialiser la signature du protocole des accords du 30 avril 2018 ;
- les régularisations des heures supplémentaires suite aux accords conclus avec les différentes organisations syndicales du secteur de la Santé.

Tableau 6 : Evolution de la masse salariale en 2017 et 2018 (avec poste local des ambassades)



Source : DSolde/DGB/MEFP.

b. Autres dépenses courantes

Les autres dépenses courantes comprennent les dépenses de fonctionnement (titre 3) et les transferts courants (titre 4). Les crédits ouverts, à fin juin 2018, pour ces dépenses courantes s'élèvent à 791,66 milliards FCFA dont 311,2 milliards FCFA pour le titre 3 et 480,46 milliards FCFA pour le titre 4.

Comparés à la situation au 31 mars, les crédits ouverts ont connu une révision en hausse de 6,16 milliards en raison des crédits de fonctionnements ouverts par décret d'avances au profit du ministère des Sports pour 3,36 milliards FCFA et celui de la Santé et de l'Action sociale pour 2,8 milliards FCFA.

Par ailleurs, les crédits ouverts au titre des transferts courants ont été augmentés de 7,6 milliards pour prendre en charge, entre autres dépenses, une partie des salaires du personnel de la société Dakar-Bamako ferroviaire ainsi que l'organisation de la Biennale de Dakar.

En outre, à fin juin 2018, le montant total des crédits utilisés de la réserve de gestion « fonctionnement » s'élève à 13,256 milliards FCFA. Ces crédits sont destinés à la prise en charge de nouvelles dépenses prioritaires et sensibles des différents services et structures de l'Etat, telles que détaillées dans l'annexe 4. Il en résulte ainsi une exécution de 71% et un disponible de 5,478 milliards par rapport aux prévisions initiales de 18,73 milliards arrêtées par la LFI 2018.

Tableau 7 : Situation des actes modificatifs des autres dépenses courantes (titre 3 et titre 4) au cours second trimestre de 2018

ACTE	TITRE	Débit (1)	Crédit (2)	Modifications nettes (2-1)
Arrêté de transferts de crédits	Dépenses de fonctionnement	454 898 000	454 898 000	-
	Transferts courants	3 130 755 000	3 130 755 000	-
Arrêté de de virements de crédits	Dépenses de fonctionnement	14 883 064 241	7 223 173 711	- 7 659 890 530
	Transferts courants	600 000 000	8 259 890 530	7 659 890 530
décret d'avances	Dépenses de fonctionnement		6 162 750 000	6 162 750 000
Total		19 068 717 241	25 231 467 241	6 162 750 000

Source :SIGFIP/DGB/MEFP

Le **taux d'engagement** des crédits ouverts pour les dépenses des titres 3 et 4 est situé à 54% à la date du 30 juin 2018 pour un montant de 426,13 milliards FCFA, enregistrant ainsi une hausse de 10,08 milliards FCFA par rapport à la même période de l'année dernière.

Le niveau d'engagement globalement satisfaisant des crédits ouverts pour ces dépenses courantes est principalement porté par :

- le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural, qui a engagé 71,6% de ses crédits, notamment grâce aux transferts effectués pour le règlement partiel des dépenses de la campagne agricole 2017/2018 et les versements de la seconde tranche aux établissements et sociétés publiques relevant de son département ;
- Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation technologique qui a engagé 71,1% de ses crédits. Ce niveau élevé du taux d'engagement s'explique par la mobilisation presque intégrale (99%) des crédits destinés à la prise en charge des bourses des étudiants ;
- Le Ministère de la Justice qui a enregistré un taux d'engagement des crédits du titre 3 de 70,3%.

A l'inverse, de faibles taux d'engagement ont été enregistrés par :

- Le Ministère des Sports qui se situe à 13% des crédits en raison du faible niveau d'engagements des crédits du titre 3 (11%) ;
- le Ministère du Tourisme qui n'a engagé que 21% des crédits ouverts qui résulte des niveaux d'engagement du titre 3 (24%) et du titre 4 (20%) ;
- le Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, qui n'a engagé que 12,39 milliards sur 45,45 milliards de crédits ouverts (soit 27,3%). Cette situation est expliquée par le faible niveau de mobilisation des crédits des transferts aux collectivités territoriales en raison de la finalisation tardive des arrêtés relatifs à la répartition du FDD ;
- le Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime ainsi que la Présidence de la République qui ont enregistré des taux d'engagement respectifs de 27,6% et 28,6%.

Le montant des paiements à fin juin 2018 s'élève à 375,46 milliards FCFA, soit 94% des montants liquidés, ce qui reflète une performance de 4 points de pourcentage de plus par rapport à la même période de 2017.

Tableau 8: Niveaux d'exécution des dépenses courantes (titre 3 et titre 4) à la fin du premier semestre 2018

Titres	Prévision LFI 2018 (1)	Crédits ouverts 2018 (2)	Engagement				Liquidation			
			Fin trim.2017 (3)	Fin trim.2018 (4)	Ecart 2018/2017 (4-3)	Tx. Engagement 2018 (4/1)	Fin trim.2 2017 (5)	Fin trim.2 2018 (6)	Ecart 2018/2017 (6-5)	Tx. Liqu. (6/1)
Titre 3- Dépenses de fonctionnement	314,32	311,2	174,8	170,3	-4,5	55%	144,74	142,54	-2,2	84%
Titre 4- Transferts courants	471,18	480,46	241,26	255,83	14,57	53%	241,03	255,56	14,53	100%
Total Dépenses courantes	785,50	791,66	416,05	426,13	10,08	54%	385,77	398,1	12,33	93%

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

Tableau 9 : Niveaux d'exécution des dépenses courantes (titre 3 et titre 4) à la fin du premier semestre de 2018 (suite)

Titres	Ordonnancement				Paiement			
	Fin trim.2 2017 (7)	Fin trim.2 2018(8)	Ecart 2018/2017 (8-7)	Tx. Ordonnancement (8/1)	Fin trim.2 2017 (9)	Fin trim.2 2018(10)	Ecart2018/2017 (4-3)	Tx. Paiement
Titre 3-Dépenses de fonctionnement	142,72	142,35	-0,37	100%	123,66	124,44	0,77	87%
Titre 4- Transferts courants	226,49	255,56	29,06	100%	222,83	251,02	28,19	98%
Total Dépenses courantes	369,21	397,91	28,70	100%	346,5	375,46	28,963	94%

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

II.2 DEPENSES EN CAPITAL

a. Dépenses sur ressources intérieures

Les crédits ouverts au titre des dépenses en capital financées sur ressources internes, initialement de 863,63 milliards FCFA, ont été revus à la baisse de 6,16 milliards pour s'établir à 857,46 milliards FCFA. Cette baisse est expliquée par une diminution de 18,73 milliards sur les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat (titre 5), compensée par une augmentation nette de 12,56 milliards sur les transferts en capital (titre 6).

Cette révision en baisse est consécutive à un arrêté d'annulation de crédits pris sur les dépenses en capital pour un montant de 59,83 milliards. Cependant, cette annulation a permis d'ouvrir par décret d'avances des crédits de transferts en capital pour un montant de 53,79 milliards FCFA au titre de différents projets et programmes. Le montant de 6,16 milliards restant a été ouvert au titre des dépenses de fonctionnement.

Environ 8 milliards FCFA ont également fait l'objet d'un virement de crédits du titre 5 –vers le titre 6.

Tableau 10 : Situation des actes modificatifs des dépenses en capital sur ressources intérieures (titre 5 et titre 6) au deuxième trimestre 2018

ACTE	TITRE	Débit (1)	Crédit (2)	Modifications nettes (2-1)
Arrêté d'annulation de crédits	Investissements exécutés par l'état	10 723 123 982		- 10 723 123 982
	Transfert en capital	49 225 849 356		- 49 225 849 356
Arrêté de transferts de crédits	Investissements exécutés par l'état	241 630 285	241 630 285	-
	Transfert en capital	18 292 216 000	18 292 216 000	-
Arrêté de virements de crédits	Investissements exécutés par l'état	15 044 078 375	7 040 858 838	- 8 003 219 537
	Transfert en capital		8 003 219 537	8 003 219 537
Décret d'avance	Transfert en capital		53 786 223 338	53 786 223 338
Total		-93 526 897 998	87 364 147 998	- 6 162 750 000

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

La répartition des crédits alloués à la réserve de gestion « investissement », porte à fin juin 2018 à un montant de 12,612 milliards FCFA, réparti entre différents programmes et projets de développement, tels que détaillés dans l'annexe 5. Ce montant représente un taux d'exécution de 55% des crédits arrêtés à 23 milliards par la LFI 2018, laissant un disponible de 10,387 milliards FCFA.

Le taux d'engagement des crédits ouverts sur les dépenses d'investissement est de 43% à la date du 30 juin 2018 pour un montant de 366,10 milliards FCFA. Comparativement à la même période de 2017, il est en progression de 3 points de pourcentage.

Tableau 11 : Niveaux d'exécution des dépenses en capital (titre 5 et titre 6) à la fin du premier semestre de 2018

Titres	Prévision LFI 2018 (1)	Crédits ouverts 2018 (2)	Engagement				Liquidation			
			Fin trim.2 2017 (3)	Fin trim.2 2018 (4)	Ecart2018/2017 (4-3)	Tx. Engagement 2018 (4/1)	Fin trim.2 2017 (3)	Fin trim.2 2018 (4)	Ecart2018/2017 (6-5)	Tx. Liquidation (6/1)
Titre 5- Investissements exécutés par l'Etat	154,56	157,88	69,4	61,95	-7,45	39%	42,4	48,51	6,1	78%
Titre 6- Transferts en capital	664,94	699,58	274,49	304,15	29,66	43%	274,49	304,15	29,66	100%
TOTAL	822,50	857,46	343,88	366,10	22,21	43%	316,89	352,65	35,76	96%

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

Comme indiqué par la figure 3 ci-dessous, le niveau des engagements des crédits de dépenses en capital est tiré par les secteurs « production et commerce » et « Culture, sport, jeunesse, loisir et communication », respectivement à 57% et 58% des crédits ouverts à la fin du second trimestre 2018. Le premier secteur est porté par l'agriculture où plus de 89% des crédits de transfert en capital ont été mobilisés en lien avec l'urgence qui s'attachait au règlement des factures de la campagne agricole 2017/2018. Quant au second secteur, le niveau d'engagement est expliqué par les performances notées sur les projets de constructions et de réhabilitation d'infrastructures sportives et aussi sur le projet d'équipements de communication.

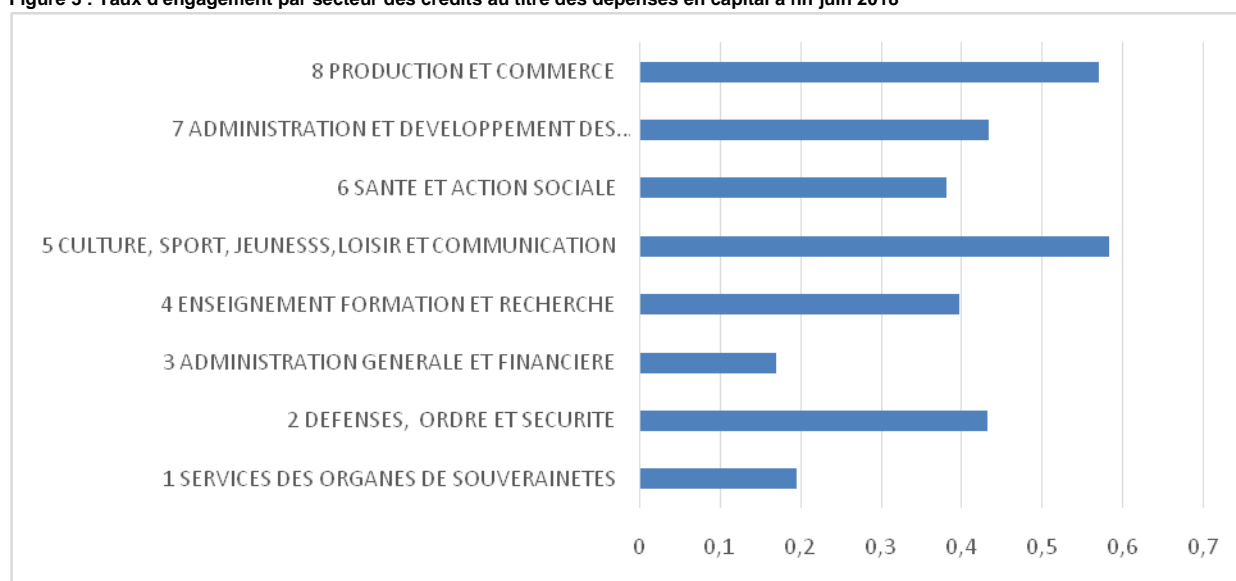
En plus, le développement des infrastructures a globalement fait un bond considérable entre le premier et le deuxième trimestre, en passant de 9% à 43% de taux d'engagement. Cette évolution résulte des efforts consentis au niveau du Ministère chargé des infrastructures pour accélérer l'exécution des grands projets ferroviaires, routiers et autoroutiers comme :

- le projet du Train express régional (TER) pour lequel 46 milliards de FCFA sont mobilisés dont 23 milliards FCFA pour l'indemnisation des personnes affectées par le projet et 23 milliards FCFA pour les travaux de réhabilitation des gares et haltes ;
- le projet pilote de Bus rapide transit (BRT) en mobilisant la contrepartie au financement de la Banque mondiale ;
- les projets d'envergure nationale tels que PROMOVILLES (5,15 milliards FCFA mobilisés) ;
- les projets routiers et autoroutiers en mobilisant les contreparties aux financements extérieurs (VDN 2ème section pour 1,5 milliard FCFA, Autoroute Thiès-Touba pour 5 milliards FCFA et prolongement de l'autoroute AIBD-Mbour-Thiès pour 2 milliards FCFA) ;

- les projets entièrement financés par l'Etat et en situation d'arrêt des travaux pour non-paiement des décomptes (Ponts de Ganguel Souley Wendou Bossébé pour 2 milliards FCFA et aménagement de la route des Niayes pour 5 milliards FCFA) et ;
- les projets portés par les plus hautes autorités en raison de leur caractère sensible et prioritaire au titre desquels on peut citer le programme de développement de la ville de Médina Gounass (500 millions FCFA), la réhabilitation de la route Fatick-Kaolack (1,8 milliard FCFA) et la construction de voiries autour de l'Institut Cheikh Ahmadou Bamba (1,5 milliard FCFA).

Cependant, des secteurs tels que l'« Administration générale et financière » et les « services des organes de souveraineté » se situent à des niveaux d'exécution très bas avec respectivement 17% et 19% des crédits ouverts.

Figure 3 : Taux d'engagement par secteur des crédits au titre des dépenses en capital à fin juin 2018



Source :SIGFIP/DGB/MEFP

Le montant des paiements à fin juin 2018 s'élève à 342,59 milliards FCFA, soit 97% des montants liquidés, correspondant à une progression de 25 points de pourcentage, par rapport à la même période de 2017.

Tableau 12 : Niveaux d'exécution des dépenses en capital (titre 5 et titre 6) à la fin du premier semestre de 2018(suite)

Titres	Liquidation				Ordonnancement				Paiement			
	Fin trim.2 2017 (3)	Fin trim.2 2018 (4)	Ecart 2018/2017 (6-5)	Tx. Liq. (6/1)	Fin trim.2 2017 (7)	Fin trim.2 2018(8)	Ecart 2018/2017 (8-7)	Tx. Ord. (8/1)	Fin trim.2 2017 (7)	Fin trim.2 2018(8)	Ecart2 018/2017 (4-3)	Tx. Pment
Titre 5- Investissements exécutés par l'Etat	42,4	48,51	6,1	78%	42,4	48,44	6,04	100%	37,97	40,72	2,75	84%
Titre 6- Transferts en capital	274,49	304,15	29,66	100%	195,31	304,15	108,84	100%	190,83	301,87	111,03	99%
TOTAL	316,89	352,65	35,76	96%	237,71	352,58	114,87	100%	228,81	342,59	113,78	97%

Source :SIGFIP/DGB/MEFP

b. Dépenses sur ressources extérieures

Les ressources extérieures décaissées au deuxième trimestre de 2018 (304,52) sont essentiellement consacrées à l'exécution des projets d'investissement pour un montant de 244,43 milliards. Un montant de 4,56 milliards a été exécuté au titre des opérations de la phase préparatoire d'un investissement (pré-investissements) et 55,53 milliards au titre des prêts rétrocédés à des entités du secteur public.

Tableau 13 : Situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures au premier semestre 2018 (en milliards de FCFA)

	Emprunts	Dons	Total
Projets d'investissement	191,09	53,33	244,43
Pré-investissement	1,10	3,46	4,56
Rétroc, avals & garanties	55,34	0,19	55,53
Total	247,53	56,98	304,52

Source : DCFE/DGB

III. LES RESSOURCES ET DEPENSES SPECIFIQUES

III.1 Le service de la dette et la situation des emprunts

A fin juin 2018, le service de la dette ordonnancé (dette de maturité supérieure à un an) s'élève provisoirement à 456,02 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 30% des prévisions de la LFI 2018.

Le service de la dette comprend 102,69 milliards (soit 40,11%) pour la dette extérieure et 153,33 milliards (soit 59,89%) pour la dette intérieure. Le montant ordonnancé au titre de la dette extérieure renferme des économies de 19,97 milliards de FCFA réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM.

Tableau 14 : Situation d'exécution des paiements au titre du service de la dette à la fin du deuxième trimestre de 2018

	LFI 2018	T2 2017	T2 2018	Taux d'exécution
TOTAL DETTE PUBLIQUE	839,8	420,60	256,02	30%
dette intérieure en capital		261,61	139,80	
charges dette intérieure		59,44	13,53	
dette extérieure en capital		63,28	57,06	
charges dette extérieure		52,81	45,63	

Source : DDP/DGCPT/MEFP

Pour les émissions de titres publics, il convient de noter qu'en 2018, une seule intervention sur le marché international d'un montant d'un milliard d'euros et d'un milliard de dollars US a permis de couvrir le besoin de financement de l'année en cours et d'apurer certaines dettes telles que l'eurobond émis en 2011 dont 40% (soit 200 millions de dollars US) du montant initial a été racheté.

III.2 Les opérations des comptes spéciaux du Trésor

a. Opérations du Fonds national de Retraites (FNR)

A fin juin 2018, le solde déficitaire du FNR s'est établi à hauteur de 919 millions FCFA, soit une nette amélioration par rapport à la même période de l'année précédente où le déficit était de 4,72 milliards FCFA.

Cette amélioration conjoncturelle du déficit s'explique par les régularisations de cotisations:

- de la part Etat, pour décembre 2017, pour un montant d'environ 5,2 milliards FCFA, non versées à date échue (pour février; puis avril 2018) ;
- de 1200 policiers nouvellement recrutés en février 2018 ;
- de 723 agents non fonctionnaires intégrés ;
- de 4260 enseignants ayant bénéficié de 5 milliards FCFA de rappels d'avancement en mai 2018.

Le rapport cotisants sur allocataires, bien que supérieur à 1, n'a pas suffi pour assurer la couverture des dépenses par les recettes. Il se situe en moyenne à 1,465 cotisant pour 1 allocataire au second semestre 2018.

Tableau 15 : Situation d'exécution du FNR au deuxième trimestre 2018

	Cumul T1 2017	T1 2018			T2 2018			Cumul T2 2018
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Crédit (en milliards F CFA)	39,805	6,934	8,643	7,023	7,891	7,959	7,358	45,808
Nombre de cotisants		95860	97133	97416	97909	98423	98751	
Débit (en milliards F CFA)	44,524	7,673	7,76	7,767	7,821	7,804	7,902	46,727
Allocataires		66866	67060	67075	66995	67180	66272	
Solde du FNR	-4,72	-0,739	0,883	-0,744	0,07	0,155	-0,544	-0,919

Source : Dir Pensions/DGB/MEFP

b. Autres opérations des comptes spéciaux du Trésor

Les autres opérations des comptes spéciaux du Trésor affichent globalement un solde positif de 2,90 milliards FCFA à mi-année 2018 contre 6,68 milliards un an auparavant, soit une détérioration de près de 4 milliards. Cette détérioration est en liaison avec les prêts aux particuliers dont les montants accordés ont été plus importants en 2018 (1,7 milliards contre 4,7 millions au deuxième trimestre 2017) au moment où les remboursements ont enregistré une baisse (2,8 milliards après 6,0 milliards au deuxième trimestre 2017).

Tableau 16 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du trésor à la fin du deuxième trimestre

	T2_2017	T2_2018	Ecart 2018/2017
Crédit (en milliards FCFA)	6,96	5,17	-1,79
Débit (en milliards FCFA)	0,28	2,26	1,99
Solde	6,68	2,90	-3,78

Source : DEES/DGCPT/MEFP

III.3 Les ressources et dépenses du secteur parapublic

L'analyse de l'exécution budgétaire du secteur parapublic à la date du 30 juin 2018 a porté sur les 88 principaux organismes publics autonomes, répartis ainsi qu'il suit :

- cinquante-deux (52) agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- vingt-deux (22) établissements publics de santé ; et
- quatorze (14) établissements d'enseignement supérieur public et Centres des œuvres universitaires.

Le budget cumulé de ces entités est arrêté à 1337,682 milliards FCFA, réparti entre les sections Investissement (61 %, soit 820,6 milliards) et Fonctionnement (39 %, soit 517milliards).

Les subventions de l'Etat, prévues pour un montant de 456,916 milliards, abondent le budget à hauteur de 34,16%. Dans ce cadre, les transferts courants sont projetés à 152,765 milliards, représentant 29,54% des crédits de fonctionnement. Les transferts en capital constituent 37,06% du budget d'investissement, soit un montant de 304,150 milliards.

La prise en charge de la masse salariale est évaluée à 135,423 milliards. Ce montant représente 26,19% du budget de fonctionnement et 10,12% du budget global.

L'analyse de l'exécution budgétaire au terme du premier semestre, montre **une mobilisation globale des ressources de 411,841 milliards FCFA, soit 30,79% des prévisions**. Les réalisations des subventions de l'Etat se situent à 35,94%, soit une mobilisation de 164,207 milliards. Les subventions de fonctionnement connaissent à ce titre une exécution satisfaisante (48,76% des prévisions, soit un montant de 74,493 milliards). La mobilisation des transferts en capital reste timide à 89,714 milliards, soit 29,5% en valeur relative.

Le taux d'absorption des crédits s'établit à 23,29%, soit une consommation globale de 311,490 milliards.

Les paiements opérés au titre des dépenses de personnel s'élèvent à 63,270 milliards, soit 46,72% des crédits ouverts à cet effet.

Enfin, la dette cumulée de ces organismes publics autonomes est arrêtée à la date du 30 juin 2018 à 272,245 milliards.

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes budgétaires (selon la nomenclature du Manuel des statistiques des finances publiques 2011) au premier semestre 2018

Nature de la recette	1er trimestre	avril	mai	juin	2ème trimestre	Cumul 1er semestre
A1 RECETTES	504 574 391 539	157 988 797 158	192 892 395 080	294 815 582 894	645 696 775 132	1 150 271 166 671
A11 Recettes fiscales	450 690 045 457	145 435 327 905	175 994 688 276	235 233 041 637	556 663 057 818	1 007 353 103 275
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	156 810 393 515	42 050 375 853	68 059 275 743	102 230 307 238	212 339 958 834	369 150 352 349
A1111 A la charge des personnes physiques	72 861 562 614	23 248 347 400	25 632 349 437	27 371 918 928	76 252 615 765	149 114 178 379
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	82 087 117 175	18 201 849 133	41 789 130 089	73 559 073 841	133 550 053 063	215 637 170 238
A1113 Non ventilables	1 861 713 726	600 179 320	637 796 217	1 299 314 469	2 537 290 006	4 399 003 732
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	2 296 661 152	936 531 825	0	0	936 531 825	3 233 192 977
A113 Impôts sur le patrimoine	17 938 490 365	2 191 822 461	3 441 421 933	2 341 536 820	7 974 781 214	25 913 271 579
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	1 075 665 417	464 240 303	395 143 799	453 995 665	1 313 379 767	2 389 045 184
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	16 862 824 948	1 727 582 158	3 046 278 134	1 887 541 155	6 661 401 447	23 524 226 395
A114 Impôts sur les biens et services	204 955 825 894	77 535 906 719	78 096 170 267	98 479 147 677	254 111 224 663	459 067 050 557
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	159 357 282 790	54 911 561 750	54 635 858 905	64 156 757 855	173 704 178 510	333 061 461 300
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	155 010 625 658	50 348 275 665	54 576 868 758	59 968 676 577	164 893 821 000	319 904 446 658
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	4 346 657 132	4 563 286 085	58 990 147	4 188 081 278	8 810 357 510	13 157 014 642
A1142 Accises	27 482 871 333	13 346 533 781	16 016 512 563	21 170 448 146	50 533 494 490	78 016 365 823
A1144 Taxes sur des services déterminés	14 260 990 059	6 434 303 814	4 856 477 582	7 532 427 873	18 823 209 269	33 084 199 328
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	3 854 681 712	2 843 507 374	2 587 321 217	5 619 513 803	11 050 342 394	14 905 024 106
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	2 491 175 742	909 913 570	929 652 746	1 599 869 875	3 439 436 191	5 930 611 933
A11452 Autres	1 363 505 970	1 933 593 804	1 657 668 471	4 019 643 928	7 610 906 203	8 974 412 173
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	59 660 112 666	20 606 974 538	23 523 847 762	28 687 676 924	72 818 499 224	132 478 611 890
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	59 660 112 666	20 606 974 538	23 523 847 762	28 687 676 924	72 818 499 224	132 478 611 890
A1152 Taxes à l'exportation	0	0	0	0	0	0
A116 Autres recettes fiscales	9 028 561 865	2 113 716 509	2 873 972 571	3 494 372 978	8 482 062 058	17 510 623 923
A13 Dons	34 153 621 464	7 175 956 016	11 290 000 000	19 674 538 637	38 140 494 653	72 294 116 117
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	34 153 621 464	7 175 956 016	11 290 000 000	19 674 538 637	38 140 494 653	72 294 116 117
A1311 Courants	14 653 621 464	655 956 016	0	0	655 956 016	15 309 577 480
A1312 En capital	19 500 000 000	6 520 000 000	11 290 000 000	19 674 538 637	37 484 538 637	56 984 538 637
A132 Reçus d'organisations internationales	0	0	0	0	0	0
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	0	0	0	0	0	0
A14 Autres recettes	19 730 724 618	5 377 513 237	5 607 706 804	39 908 002 621	50 893 222 661	70 623 947 279
A141 Revenu de la propriété	8 619 902 990	942 633 493	2 384 943 086	30 350 686 053	33 678 262 632	42 298 165 622
A1411 Intérêts	0	0	0	284487805	284487805	284487805
A1412 Dividendes	3 806 543 917	0	1 100 000 000	20 000 000 000	21 100 000 000	24 906 543 917
A1415 Loyers	4 813 359 073	942 633 493	1 284 943 086	10 066 198 248	12 293 774 827	17 107 133 900
A142 Ventes de biens et services	2 757 523 606	718 647 677	742 601 704	1 261 120 401	2 722 369 782	5 479 893 388
A1422 Droits administratifs	2 753 187 606	718 647 677	727 704 904	1 255 664 401	2 702 016 982	5 455 204 588
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	4 336 000	0	14 896 800	5 456 000	20 352 800	24 688 800
A143 Amendes, pénalités et confiscation	0	0	0	0	0	0
A145 Recettes diverses non identifiées	8 353 298 022	3 716 232 067	2 480 162 014	8 296 196 167	14 492 590 247	22 845 888 269

Annexe 2 : Consommation des crédits budgétaires par institutions/ministères et par nature à la fin du premier semestre 2018 (en millions FCFA)

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Présidence de la République	3	9544	9544	3329	35%	3078	2988	2730	258
Présidence de la République	4	21283	26738	7056	26%	7056	7056	7056	0
Présidence de la République	5	0	36	19	53%	19	19	18	0
Présidence de la République	6	46100	47300	9850	21%	9850	9850	9850	0
Assemblée Nationale	4	14075	14075	6333	45%	6333	6333	6333	0
Assemblée Nationale	6	1700	200	200	100%	200	200	200	0
Conseil Economique, Social et Environnemental	4	6102	6102	4102	67%	4102	4102	4102	0
Conseil Economique, Social et Environnemental	6	100	100	100	100%	100	100	100	0
Conseil Constitutionnel	4	836	836	400	48%	400	400	400	0
Conseil Constitutionnel	6	100	100	0	0%	0	0	0	0
Cour Suprême	4	771	771	386	50%	386	386	386	0
Cour Suprême	6	50	50	0	0%	0	0	0	0
Cour des Comptes	4	2637	2637	1318	50%	1318	1318	1318	0
Cour des Comptes	6	1300	1450	325	22%	325	325	325	0
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	4	6300	6300	4300	68%	4300	4300	4300	0
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	6	1000	1000	1000	100%	1000	1000	1000	0
Primature	3	1784	1784	1148	64%	612	586	472	114
Primature	4	8980	10880	6823	63%	6823	6823	6745	78
Primature	5	920	1093	317	29%	190	190	163	26
Primature	6	20000	21826	18801	86%	18801	18801	18801	0
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	3	25706	26499	16773	63%	1454	1354	1278	77
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	4	4938	4988	2378	48%	2106	1641	1233	408
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	5	1319	1386	905	65%	111	111	73	38
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	6	4300	4300	300	7%	300	300	0	300
Ministère des Forces Armées	3	34929	35994	21307	59%	19935	19699	19099	601
Ministère des Forces Armées	4	3286	3297	1655	50%	1655	1655	1640	15
Ministère des Forces Armées	5	21409	23555	9131	39%	9121	9121	8970	151
Ministère des Forces Armées	6	26861	26861	14161	53%	14161	14161	14161	0
Ministère de l'Intérieur	3	13768	14753	8961	61%	6565	6476	6014	462
Ministère de l'Intérieur	4	14056	14056	6153	44%	6153	6153	5188	965
Ministère de l'Intérieur	5	9780	11554	4404	38%	4116	4087	3658	429
Ministère de l'Intérieur	6	34174	37174	11874	32%	11874	11874	11874	0
Ministère de la Justice	3	8194	8194	5760	70%	4030	3974	3320	653

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de la Justice	4	2400	2400	1041	43%	1041	1041	1030	11
Ministère de la Justice	5	6266	9359	3908	42%	2250	2235	2096	139
Ministère de la Justice	6	1100	1100	0	0%	0	0	0	0
Ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du renouveau du service public	3	1120	1138	448	39%	313	305	279	26
Ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du renouveau du service public	4	365	365	215	59%	215	215	215	0
Ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du renouveau du service public	5	248	368	118	32%	110	110	110	0
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	3	186	186	162	87%	70	68	57	11
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	4	1000	1100	350	32%	350	350	350	0
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	5	200	200	107	53%	64	48	48	1
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	6	10526	9526	9225	97%	9225	9225	9225	0
Ministère du Travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions	3	903	903	355	39%	318	310	231	80
Ministère du Travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions	4	897	997	450	45%	450	450	450	0
Ministère du Travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions	5	350	644	410	64%	401	400	395	5
Min Intégration Africaine, NEPAD et Francophonie	3	347	347	227	65%	139	139	137	2
Min Intégration Africaine, NEPAD et Francophonie	4	300	0	0		0	0	0	0
Min Intégration Africaine, NEPAD et Francophonie	5	380	380	72	19%	6	6	6	0
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	3	584	584	301	52%	225	223	204	19
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	4	5076	5076	1264	25%	1264	1264	1263	1
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	5	4172	3732	466	12%	441	441	427	15
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	6	14871	14271	7602	53%	7602	7602	7602	0
Min. Infrasp. Transp. Terrestres et du Désencl.	3	299	299	146	49%	126	125	100	25
Min. Infrasp. Transp. Terrestres et du Désencl.	4	6500	7100	2050	29%	2050	2050	2050	0
Min. Infrasp. Transp. Terrestres et du Désencl.	5	800	837	148	18%	118	108	85	24
Min. Infrasp. Transp. Terrestres et du Désencl.	6	126070	146411	84860	58%	84860	84860	84860	0
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	3	1395	1395	520	37%	467	459	401	58
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	4	26207	26207	19251	73%	19251	19251	18751	500
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	5	3442	3677	1054	29%	1031	869	825	44
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	6	41842	64358	56359	88%	56359	56359	55410	949

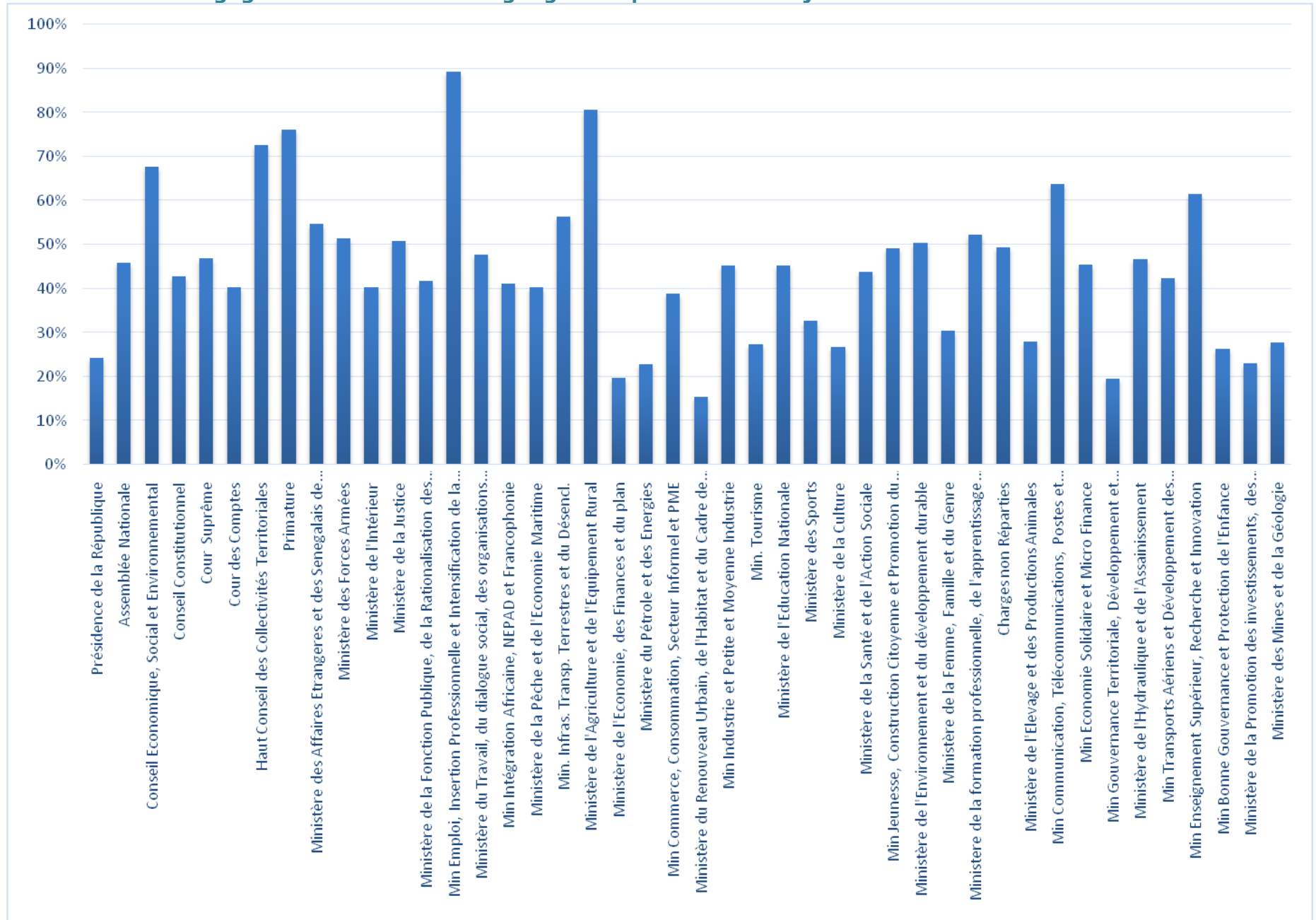
Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de l'Economie, des Finances et du plan	3	12037	12433	4723	38%	3950	3883	3454	429
Ministère de l'Economie, des Finances et du plan	4	8824	8724	4810	55%	4810	4810	4810	0
Ministère de l'Economie, des Finances et du plan	5	16111	19224	9972	52%	8917	8382	6596	1787
Ministère de l'Economie, des Finances et du plan	6	40020	43931	18034	41%	18034	18034	18034	0
Ministère du Pétrole et des Energies	3	502	527	160	30%	123	123	116	7
Ministère du Pétrole et des Energies	4	3625	3725	1762	47%	1762	1762	1762	0
Ministère du Pétrole et des Energies	5	137	137	36	27%	36	36	35	2
Ministère du Pétrole et des Energies	6	19009	21473	3962	18%	3962	3962	3962	0
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	3	410	510	298	58%	219	215	202	13
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	4	2433	2976	1684	57%	1684	1684	1684	0
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	5	124	400	160	40%	142	141	53	88
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	6	1937	1937	119	6%	119	119	119	0
Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	3	394	394	218	55%	161	160	129	31
Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	4	10669	10469	5334	51%	5334	5334	5334	0
Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	5	2243	2453	318	13%	314	239	238	1
Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	6	50031	34947	1573	4%	1573	1573	1573	0
Min Industrie et Petite et Moyenne Industrie	3	138	138	36	26%	35	34	34	0
Min Industrie et Petite et Moyenne Industrie	4	1811	1804	705	39%	705	705	705	0
Min Industrie et Petite et Moyenne Industrie	6	4170	2970	1480	50%	1480	1480	1480	0
Min. Tourisme	3	404	729	175	24%	154	148	138	10
Min. Tourisme	4	3110	3110	625	20%	625	625	625	0
Min. Tourisme	5	185	514	319	62%	219	190	189	0
Min. Tourisme	6	5205	3868	1130	29%	1130	1030	1030	0
Ministère de l'Education Nationale	3	74810	74810	34168	46%	32267	31128	25938	5190
Ministère de l'Education Nationale	4	7820	7820	2847	36%	2847	2847	2330	517
Ministère de l'Education Nationale	5	9953	12104	6344	52%	5266	5260	4247	1013
Ministère de l'Education Nationale	6	6307	6360	2403	38%	2403	2403	2403	0
Ministère des Sports	3	3674	7037	772	11%	736	731	717	15
Ministère des Sports	4	540	625	170	27%	170	170	170	0
Ministère des Sports	5	7492	4698	2982	63%	1172	1167	1116	51
Ministère des Sports	6	500	400	250	63%	250	250	250	0
Ministère de la Culture	3	315	315	133	42%	113	106	76	30
Ministère de la Culture	4	6599	6899	2673	39%	2673	2673	2664	9
Ministère de la Culture	5	710	763	500	66%	307	307	165	142

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de la Culture	6	9336	6086	458	8%	458	458	458	0
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	3	9431	12232	7037	58%	6629	6563	6018	545
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	4	43836	43836	21660	49%	21660	21160	20904	256
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	5	20131	19829	8098	41%	5052	5014	3858	1156
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	6	12800	13610	2398	18%	2398	2398	2150	248
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	3	650	650	115	18%	107	106	94	12
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	4	1227	1227	853	70%	853	853	853	0
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	5	742	383	24	6%	24	24	22	1
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	6	2500	1800	1000	56%	1000	1000	1000	0
Ministère de l'Environnement et du développement durable	3	4325	4512	2097	46%	1438	1408	1262	145
Ministère de l'Environnement et du développement durable	4	1147	1227	746	61%	746	746	746	0
Ministère de l'Environnement et du développement durable	5	3668	4532	2251	50%	1992	1770	1599	171
Ministère de l'Environnement et du développement durable	6	1475	1567	882	56%	882	882	882	0
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	3	1097	1097	278	25%	249	234	215	19
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	4	474	489	250	51%	250	250	250	0
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	5	2034	2496	1028	41%	937	911	600	311
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	6	2500	2500	450	18%	450	450	450	0
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	3	6700	6700	3792	57%	2698	2601	2075	526
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	4	2177	2177	1319	61%	1319	1319	1255	65
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	5	4300	3820	1987	52%	818	818	723	95
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	6	3170	3170	1200	38%	1200	1200	1200	0
Charges non Réparties	3	93468	80287	54396	68%	54302	53005	47839	5166
Charges non Réparties	4	46360	45809	23075	50%	23075	23075	23075	0
Charges non Réparties	5	23000	10388	0	0%	0	0	0	0
Charges non Réparties	6	49771	45293	12225	27%	12225	12225	12225	0
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	3	1016	1016	766	75%	727	725	704	22

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	4	529	529	229	43%	229	229	229	0
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	5	3646	3910	1580	40%	1229	1216	1043	172
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	6	2896	3839	20	1%	20	20	20	0
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	3	361	361	84	23%	40	40	38	2
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	4	7482	7882	4336	55%	4336	4336	4336	0
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	5	570	749	313	42%	295	295	295	0
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	6	4500	5560	4560	82%	4560	4560	4560	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	3	291	291	124	43%	46	46	46	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	4	510	510	250	49%	250	250	250	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	5	479	510	209	41%	207	192	192	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	6	1020	520	250	48%	250	250	250	0
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	3	344	344	145	42%	125	119	115	4
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	4	44672	45112	12243	27%	12243	12243	12243	0
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	5	1372	1498	170	11%	128	128	120	8
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	6	33200	33600	3230	10%	3230	3230	3230	0
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	3	433	433	250	58%	247	245	212	33
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	4	4907	5263	2479	47%	2479	2479	1806	673
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	5	2554	2691	384	14%	384	292	292	0
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	6	34485	36045	17644	49%	17644	17394	17394	0
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	3	170	170	39	23%	32	32	32	0
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	4	3320	3320	1660	50%	1660	1660	1660	0
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	5	300	300	48	16%	33	33	30	3
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	6	5400	3300	1250	38%	1250	1250	1250	0
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	3	3531	3531	774	22%	624	603	529	74
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	4	134072	133972	96971	72%	96971	96971	96900	71
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	5	6409	7482	3627	48%	2575	2275	2051	225

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	6	40471	43627	14672	34%	14672	14672	14239	433
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	3	545	545	145	27%	89	89	46	44
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	4	2327	2327	1125	48%	1125	1125	1125	0
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	5	790	790	119	15%	86	81	79	3
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	6	1600	1600	0	0%	0	0	0	0
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	3	258	258	61	24%	55	54	48	6
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	4	6375	6375	2311	36%	2311	2311	2311	0
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	5	292	365	161	44%	138	123	108	15
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	6	2300	5300	300	6%	300	300	300	0
Ministère des Mines et de la Géologie	3	259	259	76	29%	44	44	38	6
Ministère des Mines et de la Géologie	4	327	334	184	55%	184	184	184	0
Ministère des Mines et de la Géologie	5	1029	1029	260	25%	260	199	199	0
Ministère des Mines et de la Géologie	6	247	247	0	0%	0	0	0	0

Annexe 3: Taux d'engagement des crédits du budget général par section à fin juin 2018



Annexe 4 : Répartition des crédits globaux de fonctionnement exécutés au premier semestre 2018

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère des sports	« Cabinet du Ministre en charge du sport » pour la prise en charge des frais de stage de l'équipe nationale de Hand-Ball du Sénégal	60 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Washington » pour un montant de quatre-vingt-quinze millions cinq cent mille (95 500 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de ladite ambassade	95 500 000
	« Ambassade du Sénégal à Riyad » pour un montant de quarante millions (40 000 000) FCFA, destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action de ladite ambassade	40 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction des Systèmes d'Information (DGID) » destiné au renforcement des capacités de la DSI de la DGID, dans un contexte où l'informatique doit jouer un grand rôle dans la modernisation des procédures fiscales (projet E-tax, Hackathon, etc.)	25 000 000
Ministère de la communication	« Direction de la Communication » pour prendre en charge les besoins urgents en fonctionnement de la Maison de la Presse	200 000 000
Charges non réparties	« Autres charges non réparties » pour prendre en charge l'apurement des arriérés et la contribution du Sénégal au titre de 2018 à l'Initiative Africaine Concertée sur les Réformes Budgétaires (CABRI)	68 263 309
Ministère des forces armées	« Direction Intendance » pour la prise en charge des frais de mission à l'extérieur du pays conformément au décret n° 2017-1371 du 27 juin 2017, portant réglementation des déplacements à l'étranger des agents de l'Etat et fixant les taux des indemnités de mission	75 676 645
Ministère des affaires étrangères	« Consulat du Sénégal à Marseille » destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action dudit consulat	10 000 000
Ministère de la Gouvernance Territoriale,	« Agence nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) » destiné à la prise en charge des dépenses liées à l'organisation de la conférence nationale sur l'aménagement et l'attractivité du territoire	290 000 000
Ministère de la culture	« Secrétariat Général de la Biennale » pour un montant de deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent quatre-vingt-seize mille (299 796 000) de FCFA, à l'effet de porter la dotation de 2018 à 500 000 000 FCFA conformément aux instructions du Chef de l'Etat	299 796 000
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	« Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement » du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, pour prendre en charge les frais liés à la participation du Sénégal au forum Mondial de l'eau « Brasilia 2018 » dont : * cinquante-six millions (56 000 000), sont destinés aux droits de licence obligatoire ; * trois cent millions (300 000 000) FCFA, pour la prise en charge toutes les dépenses liées à la participation effective du Sénégal audit Forum	356 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Bureau économique de Ottawa » destiné à couvrir les dépenses liées à l'organisation du Forum économique par le bureau économique de l'Ambassade du Sénégal au Canada	30 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Unité de Coordination et de Suivi des politiques économiques », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA, destiné à la contribution du Sénégal aux activités du Centre régional d'Assistance technique de l'AFRITAC de l'Ouest	300 000 000
Charges non réparties	« Agence judiciaire de l'Etat » pour prendre en charge le règlement en procédure contentieuse de dossiers de la Direction générale des douanes (DGD).	280 716 000
Primature	« Cabinet du Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du suivi du PUDC », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère de l'emploi et insertion professionnelle	« Cabinet du Ministre de l'Emploi, de l'Insertion professionnelle et de l'Intensification de la main d'œuvre », pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA ;	100 000 000
Ministère des infrastructures	« Cabinet du Ministre délégué auprès du ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, chargé du Développement du réseau ferroviaire », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère de l'agriculture	« Cabinet du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural, chargé de l'Accompagnement et de la Mutualisation des organisations paysannes. », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère du travail	« Cabinet du Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les institutions », pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA ;	100 000 000
Ministère du renouveau	« Cabinet du Ministre du renouveau urbain, de l'Habitat et du cadre de Vie », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Direction des engagements internationaux et des organisations non gouvernementales » pour couvrir les charges de fonctionnement du représentant du Sénégal à la Cour pénale internationale (CPI).	75 000 000
Ministère de l'intérieur	« Direction Générale des Elections », pour un montant de neuf cent quatre-vingt-cinq millions (985 000 000) FCFA, pour la prise en charge des dépenses d'élection	985 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (DAGE) – Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan », pour un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA, pour le règlement des frais de réception et d'hébergement.	20 000 000
Ministère des affaires	« Ambassade du Sénégal en Russie », pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA, pour le compte du bureau économique du Sénégal à Moscou, pour renforcer les dépenses de fonctionnement dudit bureau	15 000 000

Bénéficiaires	Objet	Montant
étrangères		
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Mascate (Sultanat d'Oman) », pour un montant de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA, pour la prise en charge adéquate des dépenses de fonctionnement de ladite ambassade	45 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	Direction de la Solde, pour un montant de soixante douze millions (72 000 000) FCFA	72 000 000
	Direction du Contrôle Budgétaire (DCB), pour un montant de trente millions deux cent vingt-six mille six cent cinquante-deux (30 226 652) FCFA	30 226 652
	Direction des Pensions, pour un montant de soixante quatorze millions (74 000 000) FCFA	74 000 000
	Direction de la Programmation Budgétaire (DPB), pour un montant de cinquante cinq millions deux cent soixante-onze mille quatre cent cinquante trois (55 271 453) FCFA ;	55 271 453
Ministère du tourisme	« Direction Générale de l'Administration et de l'Equipeement » du Ministère du Tourisme, pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, pour renforcer les dépenses de fonctionnement de la DAGE.	25 000 000
Ministère du pétrole et des énergies	« Cellule des Etudes et de la Planification » du Ministère du Pétrole et de l'Energie, pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, pour la prise en charge adéquate des dépenses de fonctionnement de ladite cellule.	25 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction centrale des marchés publics », pour le renforcement des crédits de ladite direction	38 639 725
du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie	« Cabinet du Ministre » du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie, pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA destiné à renforcer le fonctionnement dudit cabinet	50 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Paris » destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action de ladite ambassade.	82 500 000
Ministère des affaires étrangères	« Direction Administration Générale Equipement » pour la prise en charge des dépenses d'élection dans les représentations diplomatiques	350 000 000
Ministère des forces armées	« Centre administratif de la gendarmerie nationale » pour un montant de quatre cent millions (400 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge de l'alimentation des corps de troupe sur le terrain et des frais de mission à l'intérieur du pays;	400 000 000
	« Centre technique de la gendarmerie nationale » pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA, pour l'acquisition de carburant suite à l'augmentation du parc automobile pour faciliter le déplacement des troupes dans les différents théâtres d'opérations.	300 000 000
Ministères du pétrole et des énergies	« GES-PETROGAZ », pour la prise en charge adéquate des dépenses de fonctionnement dudit comité de gestion	200 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction de la Dette publique » pour un montant de onze millions six cent vingt-quatre mille cent soixante-six (11 624 166) FCFA, destiné à la prise en charge de dépenses liquidées et non ordonnancées de la gestion 2017.	11 624 166
Ministère de l'Environnement	Pour un montant de cent trente sept millions trois cent soixante dix mille (137 370 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement des structures du Ministère de l'Environnement et du Développement durable et prendre en charge les frais d'organisation de la conférence sur le développement durable	60 370 800
Ministère de l'Environnement		70 000 000
Ministère de l'Environnement		7 000 000
Ministre du Commerce, Secteur informel	« Caravane des Petites et Moyennes Entreprises », pour un montant de cent millions (100 000 000) de francs CFA, destiné à la prise en charge de l'organisation de la caravane des Petites et Moyennes Entreprises (PME), édition 2018	100 000 000
Ministère de l'Environnement	« Comité national du Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CONACILSS) », pour un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de ladite structure	20 000 000
	« Agence Nat. des Eco-Villages », pour un montant de soixante millions (60 000 000) FCFA, destiné à la prise des salaires des agents qui émergeaient dans le projet Ecovillage PNUD FEM, reversés dans l'effectif de ladite agence	60 000 000
Charges non réparties	« Mise en œuvre des réformes budgétaires », pour un montant de vingt-cinq millions sept cent mille (25 700 000) FCFA, pour appuyer la cellule des études et de la réglementation dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des réformes de l'UEMOA	25 700 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction de la Comptabilité publique », pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, destiné à la réalisation d'un certain nombre d'actions relatives aux réformes de la comptabilité de l'Etat notamment le complément du cadre légal et réglementaire et l'inventaire du patrimoine de l'Etat	25 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Trésorerie générale », pour un montant de vingt-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix mille (28 590 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de ladite structure	28 590 000
Présidence de la République	« Cabinet » de la Présidence de la République, destiné à la prise en charge des dépenses relatives au rapatriement des compatriotes par le Comité National chargé de la gestion de la situation des Réfugiés, Rapatriés et Personnes Déplacées (CNRRPD).	175 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Recette générale du Trésor » pour renforcer les crédits de ladite structure.	16 000 000

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère de l'Environnement	« Direction de l'Environnement et des Etablissements classés » pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de fonctionnement de ladite direction.	50 000 000
Charges non réparties	« Autres charges non réparties » pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA, destiné au règlement des prestations des agences de notation.	50 000 000
Ministère des sports	« Cabinet du Ministre » en charge du Sport pour un montant de vingt cinq millions (25 000 000) FCFA, pour la prise en charge des frais déplacement de l'équipe nationale de Hand Ball du Sénégal en Corée.	25 000 000
Ministère des Forces Armées	« Institut des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité » pour un montant de onze millions six cent mille (11 600 000) FCFA, pour prendre en charge le financement du voyage d'étude de la première promotion du cours de formation en sécurité nationale du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS)	11 600 000
Ministère du Commerce	« Direction du commerce extérieur », destiné au renforcement des crédits de fonctionnement de ladite direction.	100 000 000
Présidence de la République	« Secrétariat General Présidence République », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de fonctionnement dudit secrétariat	500 000 000
Ministère des Forces Armées	« Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale », pour un montant de deux cent millions (200 000 000) FCFA, destiné aux frais de formation des gambiens qui sont à l'école des sous-officiers de gendarmerie de Fatick ;	200 000 000
Ministère des Télécommunications	« Direction de la Communication », pour un montant de deux cent millions (200 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement de la Société sénégalaise de Presse et de Publications (Le Soleil).	200 000 000
Ministère du Commerce	« Foires et Expositions », pour un montant de deux cent quarante-trois millions (243 000 000) FCFA, pour prendre en charge le contrat de location du village du Sénégal à Moscou dans le cadre de la coupe du Monde 2018 ;	243 000 000
Présidence de la République	« Intendance des Palais de la Présidence de la République », pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement de ladite intendance.	100 000 000
Ministère des forces armées	« Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale », pour un montant de soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits dudit centre ;	75 000 000
Ministère du Commerce	« Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) », pour un montant de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA, pour prendre en charge les activités du village du Sénégal à Moscou dans le cadre de la coupe du Monde 2018 ;	150 000 000
Ministère de la Fonction Publique	« Direction Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences », pour un montant de trois millions (3 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement de ladite direction.	3 000 000
Présidence de la République	« Bureau d'architecture de l'Inspection générale des Palais nationaux », pour un montant deux milliards soixante-dix-neuf millions cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent trente (2 079 574 530) FCFA, destiné à des travaux de réhabilitation ;	2 079 574 530
Ministère des affaires étrangères	« Consulat Général du Sénégal à Djéddah », pour un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement dudit consulat.	20 000 000
Ministère des infrastructures	Agence Nationale des Chemins de Fer pour prendre en charge les salaires des agents de l'ANCF et de Dakar Bamako Ferroviaire, pour la période couvrant les mois d'Avril à Juin 2018.	600 000 000
Ministère du Commerce	« Cellule d'intermédiation avec le secteur privé et le secteur informel », destiné au renforcement des crédits de ladite cellule.	50 000 000
Ministère du tourisme	« Cabinet » du Ministère en charge du Tourisme, destiné à la prise en charge des dépenses liées à la promotion de la destination Sénégal à l'occasion de la coupe du Monde de football Russie 2018.	500 000 000
Primature	« Fonds de sécurité », pour un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA, dans le cadre de la participation du Sénégal à la coupe du Monde 2018 en Russie;	250 000 000
Ministère de la Fonction Publique	« Direction de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences », pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de ladite direction;	15 000 000
Ministère des forces armées	« Direction Intendance », pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA, pour prendre en charge la confection de tenues au profit de l'Inspection Générale d'Etat (IGE).	15 000 000
Ministère du tourisme	« Cabinet » du Ministère en charge du Tourisme, destiné à la prise en charge des dépenses liées à la promotion de la destination Sénégal à l'occasion de la coupe du Monde de football Russie 2018.	300 000 000
Présidence de la République	Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide (DER), destiné à la prise en charge du complément de financement du plan de travail 2018 de ladite délégation	650 000 000
Ministère de la Santé	« Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement », pour un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA;	1 500 000
Ministère de la Femme	« Cabinet du Ministre » en charge de la Femme, pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA ;	15 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Paris » destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action de ladite ambassade, notamment les dépenses liées à la prise en charge des autorités sénégalaises au niveau du salon d'honneur des aéroports de France.	30 000 000

Annexe 5 : Répartition des crédits globaux d'investissement exécutés au deuxième trimestre 2018

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère de l'Economie et des Finances	« Appui centre de politique pour le développement (CEPOD) » pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge des dépenses de personnel des contractuels dudit centre.	30 000 000
Présidence de la République	« Appui au bureau organisation et méthode (BOM) » pour un montant de trente millions (30 000 000) FCFA, prendre en charge les salaires et les cotisations sociales des agents contractuels du bureau organisation et méthode de la Présidence de la République.	100 000 000
Ministère de l'intérieur	« Programme d'Urgence pour la Modernisation des Axes et territoires frontaliers (PUMA) » pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA pour prendre en charge le paiement partiel des ambulances acquises par ledit programme pour le compte de certaines collectivités locales.	500 000 000
Primature	« Appui suivi projets et programmes de la primature » pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA pour prendre en charge les dépenses de communication relatives aux performances économiques et sociales de notre pays liées à la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE).	300 000 000
Ministère de la communication	«PROJET D'EQUIPEMENT DE LA RTS », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA pour prendre en charge les droits de retransmission au Sénégal de la coupe du monde de football 2018 en Russie	500 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Informatisation DGID (SIGTAS) » pour un montant de trois cent millions (300 000 000) de FCFA, pour prendre en charge la mise en œuvre de trois (3) applications prioritaires retenues à l'issue du Hackathon, notamment <i>e-taxe</i>	300 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières » pour assurer la prise en charge des actions supplémentaires attribuées au Sénégal par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) du groupe de la banque mondiale	250 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Appui suivi projets et programmes de la Primature », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge de l'appui de l'Etat à l'organisation du pèlerinage à la Mecque, édition 2018 ;	500 000 000
Charges non réparties	« Programme de développement des intérêts économiques et sécuritaires du Sénégal », pour le compte du Cabinet Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Chargé du Budget, pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA	300 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Appui système national et planification (SNP) » pour une prise en charge partielle de la contrepartie de l'Etat au financement du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) au titre de l'année 2018	82 300 000
Ministère de l'élevage	« Projet d'appui au développement de la filière laitière », pour un montant de trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA, destiné aux opérations sauvegarde du bétail ;	350 000 000
Ministère de l'environnement	« Projet de gestion durable et participative des énergies renouvelables de substitution (PROGEDE II) », pour un montant de cent soixante-quatre millions (164 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge des salaires et des cotisations sociales du personnel dudit projet;	164 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	Pour un montant de cinquante cinq millions deux cent soixante-onze mille quatre cent quarante-sept (8 999 994) FCFA ;	8 999 994
	Pour un montant de soixante quatorze millions (16 000 000) FCFA	16 000 000
	Pour un montant de soixante douze millions (20 000 000) FCFA	20 000 000
	Pour un montant de trente millions deux cent vingt-six mille six cent cinquante-deux (30 000 000) FCFA	30 000 000
Primature	« Projet d'équipement des services de la Primature », pour prendre en charge le complément de crédits nécessaires pour un marché d'acquisition de véhicules de la Primature.	35 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Programme de communication / économie et finances » pour prendre en charge la vulgarisation des résultats de la première phase du Plan Sénégal Emergent (PSE) et préparer la seconde phase	500 000 000
Primature	Appui suivi projets et programmes de la Primature pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA, destiné aux collectivités locales, notamment celles de Diourbel pour l'appui au financement des activités des femmes	100 000 000
Ministère de l'élevage	« Programme de renforcement de la protection zoosanitaire » pour prendre en charge les dépenses liées à l'organisation de la réunion du comité paritaire de suivi de la transhumance transfrontalière entre la République du Sénégal et la République Islamique de Mauritanie prévue du 09 au 13 avril 2018 à Saint Louis	30 000 000
Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat	« Plan sectoriel pilote: artisanat d'art » du Ministère en charge de l'Environnement pour un montant de vingt-trois millions neuf cent quarante-neuf mille neuf cent trente-sept (23 949 937) FCFA, pour prendre en charge de dépenses liquidées et non ordonnancées de la gestion 2017	23 949 937
Ministère de l'Environnement	Pour un montant de soixante deux millions six cent vingt neuf mille deux cent (62 629 200) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement des structures du Ministère de l'Environnement et du Développement durable et prendre en charge les frais d'organisation de la conférence sur le développement durable	62 629 200
Ministre de l'Economie solidaire et de la Microfinance	« Plateforme d'appui au secteur privé (PLASEPRI: Volet Microfinance) », pour un montant de trente et un millions quatre cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-dix (31 482 190) francs CFA pour prendre en charge des dépenses liquidées et non ordonnancées en 2017	31 482 190
Ministère de la justice	« Construction de la maison d'arrêt et de correction de Sébikotane », destiné à la mise en œuvre adéquate des activités dudit projet	411 000 000

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières », pour prendre en charge les paiements de l'Etat du Sénégal au titre de l'augmentation du capital ordinaire de la Banque Africaine de Développement (AGC).	1 055 516 000
Ministère de la Femme	« Programme de renforcement des dynamiques locales (PRODES) », pour un montant de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA, pour prendre en charge les dépenses de personnel et celles liées au fonctionnement dudit programme	95 000 000
Présidence de la République	« Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) », ligne « 2711 », pour assurer le démarrage des activités de la 3 ^{ème} phase dudit programme dont la convention de financement a été signée le 19 octobre 2017 avec l'Agence Française de Développement (AFD).	150 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières », pour prendre en charge le complément de la contribution de l'Etat du Sénégal au titre de l'augmentation du capital ordinaire de la Banque Africaine de Développement (AGC).	562 663 072
Ministère de l'Economie et des Finances	« Etudes & prospection financement », pour assurer la couverture financière (achats de billets d'avion, frais de mission, etc.) des missions de prospection et de négociation de financement.	539 754 565
Ministère de la Fonction Publique	« Programme pilotage et gestion administrative », pour prendre en charge la couverture des dépenses liées au marché de formation du cabinet GSM.	14 750 000
Primature	« Bureau d'information gouvernemental », pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA, pour prendre en charge les dépenses liées aux activités dudit bureau; « Bureau prospective économique (BPE) », pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, destiné au complément de crédits alloué audit bureau.	75 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Etudes & prospection financement », pour le remboursement des dépenses inéligibles effectuées sur les projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD).	500 000 000
Ministère de la Santé	« Projet d'appui au programme élargi de vaccination / optimisation de la logistique », pour prendre en charge la contribution du Sénégal en faveur de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), pour l'organisation de sa 68 ^{ème} session du comité régional.	322 785 900
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières », pour la souscription de 129 390 actions à la suite du relèvement du capital de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) de 10 000 000 000 FCFA à 15 000 000 000 FCFA.	1 300 000 000
Ministère de l'Industrie	« Fonds d'appui à la promotion de la petite et moyenne industrie », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement dudit fonds.	500 000 000
Ministère du Tourisme	« Cabinet » du Ministère en charge du Tourisme, destiné à la prise en charge des dépenses liées à la promotion de la destination Sénégal à l'occasion de la coupe du Monde de football Russie 2018.	300 000 000
Présidence de la République	« Programme d'appui aux services de la Présidence de la République », pour prendre en charge l'acquisition du véhicule de fonction du Ministre en charge des Infrastructures.	50 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Etudes & prospection financement », pour assurer la couverture financière (achats de billets d'avion, frais de mission, etc.) des missions de prospection et de négociation de financement.	620 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Programme de construction de logements sociaux », pour prendre en charge le paiement du reliquat du budget de la Matrice d'Actions Prioritaires (MAP) 2017 sur les inondations.	500 000 000
Ministère de la Gouvernance Territoriale	« Programme acte III de la décentralisation », pour un montant de deux cent cinquante millions (500 000 000) FCFA, pour appuyer les Mairies de Thiès et de Malicounda pour un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA chacune.	500 000 000
Charges non réparties	Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide (DER), destiné à la prise en charge du complément de financement du plan de travail 2018 de ladite délégation.	647 500 000
Ministère de la Santé	« Projet de mise en œuvre du plan conjoint de mitigation des risques / Etat / Partenaires Techniques et Financiers », pour un montant de huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA, pour renforcer les crédits dudit projet.	8 500 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Programme de coordination des réformes financières budgétaires » pour un montant de douze millions (12 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits dudit programme ;	12 000 000
	« Informatisation DGID (SIGTAS) » pour un montant de treize millions deux cent seize mille (13 216 000) FCFA, pour la prise en charge d'une dépense liquidée et non ordonnancée en 2017.	13 216 000